



# Conditions générales de vente

01 JANVIER 2023

Les présentes conditions générales de vente créent un **accord** légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclues **entre le client et la photographe IMAG'INE PHOTOS, Catherine KLEIN**, 16 rue des Jardins, 57430 Willerwald, France, SIRET: 891 723 520 00013 - APE : 7420Z

La photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

## Article 1 : objet

IMAG'INE PHOTOS propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet: [www.imaginephotos.org](http://www.imaginephotos.org)

Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente (CGV), sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

## Article 2 : réservation des prestations photographiques

La réservation d'une prestation photographique se fait uniquement par e-mail à [imaginephotos.catherine@gmail.com](mailto:imaginephotos.catherine@gmail.com) , par téléphone au 06.21.43.84.66 , via la page Facebook @imaginephotoscatherineklein ou par l'interface client de la plateforme fotostudio.io , conformément aux informations de contact fournies sur le site internet [www.imaginephotos.org](http://www.imaginephotos.org)

La réservation d'une prestation photographique peut se faire à tout moment sous réserve de disponibilité de la photographe.

Il est à noter que les appels téléphoniques ne sont pas répondus en dehors d'horaires raisonnables.

Toute commande est acceptée lors de la réception d'un acompte de 40% du montant total et doit être validée par un contrat signé par le client. Ce dernier pourra être signé en ligne via la plateforme fotostudio.io ou retourné signé au photographe par envoi d' e-mail ou courrier.

A réception du contrat envoyé par la photographe, le client dispose d'un délai de 15 jours pour le retourner signé et régler l'acompte. A défaut, la réservation sera purement et simplement annulée.

## Article 3 : tarifs

Les tarifs sont ceux appliqués à la date de la commande.

S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des **frais de logement ou déplacements** pourront être appliqués (**au delà de 30 km autour de Willerwald 57430**). Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par la photographe sont valables 30 jours.

Un **acompte de 40%** sera demandé pour valider une commande.

## Article 4 : modalités de paiement

Les règlements peuvent se faire en espèces, par virement bancaire, par chèque ( libellé à l'ordre de **Catherine KLEIN** ) ou par paiement en ligne.

Le solde sera payé par le client le jour de la prestation.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

En cas de chèque sans provision, le client sera averti par la photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces à la photographe contre remise d'un reçu. Tout retard de paiement peut donner lieu au paiement d'intérêts au taux maximal prévu par l'article L441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigible de plein droit et sans rappel, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture. A cela s'ajoutent les frais nécessaires au recouvrement de la séance.

Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.

## Article 5 : modification de la prestation

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par SMS, mail ou messenger au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client.

Pour un reportage photographique mariage, le solde restant dû sera demandé si l'annulation intervient seulement 2 mois avant le mariage.

## Article 6 : réalisation de la prestation

Les photographies sont réalisées par Catherine KLEIN ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

La photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Elle met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation

artistique de la photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

## **Article 7 : obligations du client**

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant ceux-ci autorisent des prises de vues de leurs enfants.

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entièvre responsabilité des parents.

En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente dans le studio, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

Il est formellement interdit de prendre des photos ou des vidéos avec un appareil photo, téléphone mobile, tablette ou tout appareil permettant l'enregistrement durant la séance (sauf accord de la photographe).

Seules les personnes participant à la séance peuvent y assister (cela ne s'applique pas aux parents accompagnant des personnes mineures)

## **Article 8 : post-traitement**

Le post-traitement au même titre que la prise de vue est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est la seule à décider du post traitement qu'elle appliquera aux négatifs numériques.

Il est interdit de modifier de quelque manière que ce soit le post traitement réalisé par la photographe par une tierce personne ou n'importe quel logiciel ou application existant ou non à ce jour (ex : filtre Instagram) ce genre de pratique portant atteinte à l'image ainsi qu'au style de la photographe qu'elle s'efforce de donner à son travail.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par la photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

## **Article 9 : livraison**

IMAG'INE PHOTOS met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos dans les meilleurs délais (environ un mois).

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

La photographe ne livre jamais les photos brutes

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées au client par lien de téléchargement ou via une galerie privée accessible par mot de passe.

La livraison des fichiers numériques se fait sous forme de fichier Jpeg en format HD.

Les autres formats de fichiers sont la propriété de la photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

La photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des fichiers remis au client. Toute demande de duplicité lui sera alors facturée au tarif en vigueur.

## **Article 10 : durée de conservation**

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés.

La photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client. Les fichiers restent cependant disponibles pendant 3 mois et peuvent être renvoyés si nécessaire.

Il vous est vivement conseillé d'en faire au moins une copie sur un disque dur ou un autre support. Si vous faites réaliser des tirages par un site internet, il est très important de décocher la case « Retouche automatique » qui est parfois proposée et qui ruinerait le travail de post traitement de la photographe.

Dans le cas d'impression de tirage photos, la photographe décline toute responsabilité quant au résultat obtenu dans un laboratoire lambda. Celle-ci ne garantit le résultat que sur les tirages effectués par le studio.

De même la qualité des fichiers numériques peut ne pas être optimale sur un écran non calibré. La photographe décline toute responsabilités dues à cet effet.

## **Article 11 : bon cadeau**

Le client a la possibilité d'acheter un bon cadeau qui représente une prestation ou une valeur. Ce chèque cadeau est valable 1 an à compter de la date précisée sur le bon.

Le rendez-vous doit être pris au plus tard le dernier jour de validité du bon et la séance réalisée jusqu'à 1 mois (30 jours) après la date de validité.

Dans le cas où le bon d'achat couvre une prestation se réalisant en deux parties (ex. : grossesse - naissance), il est valable six mois après réalisation de la première séance.

Le bon cadeau n'est pas nominatif, il peut donc être cédé à un tiers. Il n'est ni échangeable, ni remboursable.

## **Article 12 : responsabilités**

### **12.1 Conditions atmosphériques défavorables**

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, la photographe ne pourra être tenue responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

Aucun remboursement ne sera effectué, la séance pourra être reportée à une date ultérieure.

### **12.2 Force majeure ou maladie**

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

IMAG'INE PHOTOS se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, la photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver une autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas d'annulation par le client sans possibilité de report, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été réalisée en totalité ou en partie

### **12.3 Problème technique et accident**

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

La photographe s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation dans les règles de l'art, tout en restant dans la mesure du raisonnable (par exemple: plusieurs objectifs, deux boîtiers, etc.)

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

## **Article 13 : propriété intellectuelle**

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec la photographe.

Tout usage commercial est de facto interdit par la photographe (sauf accord écrit).

Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, etc...) faite sans l'accord écrit de la photographe constitue un délit de contrefaçon, au sens de l'article L 335-2 du même Code, et est punissable de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende. Il est notamment interdit et puni par la loi de reproduire par quelques moyens que ce soient les photos à des fins autres que celles définies par le Code de la propriété intellectuelle concernant l'exception à la copie privée (article L211-3), de retirer par un quelconque procédé la signature et/ou logo de la photographe et de modifier les photos (passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses, données IPTC etc...) sans autorisation écrite préalable de la photographe.

Pour toute **utilisation des photos sur les réseaux sociaux**, la photographe autorise le client à les diffuser sous réserve de **citer son nom et de mettre un lien soit vers sa page "Facebook" ou vers son site internet www.imaginephotos.org**. Ceci sous réserve qu'aucune modification ne soit réalisée sur le cliché, sauf celle inhérente à la mise en place sur la page dudit réseau social.

## **Article 14 : droit à l'image**

La photographe se réserve le droit d'utiliser les photographies qu'elle a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...). Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat.

En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De

même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par la photographe.

## **Article 15 : modification des conditions générales**

IMAG'INE PHOTOS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou annexe à une commande antérieure.

## **Article 16 : données à caractère personnel RGPD**

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

La photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

## **Article 17 : loi applicable**

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de Sarreguemines.